

A retenir

MILDIU

La pression augmente et devient localement moyenne à forte. Soyez très vigilants à l'approche de nouveaux épisodes pluvieux.

OÏDIUM







Nous sommes toujours dans la phase de sensibilité.

VERS DE LA GRAPPE

Le deuxième vol d'eudémis démarre. Surveillez vos pièges.

MÉTÉO

Prévisions du 7 au 12 juin 2011 (Prévisions Météo France)

	Mar 7	Mer 8	Jeu 9	Ven 10	Sam 11	Dim 12
Températures	13 17	11 18	9 21	11 21	11 21	11 24
Tendances	 Perturbation 15-25 mm		 Risque d'averses en soirée	 Averses	 Ondées possibles	 Temps variable

STADES PHENOLOGIQUES

	Chard	Sauv	Gr Mg	Pt Mg	Colomb	Ugni b	Merlot	Tannat	Cab S
Gascogne	31 - 32	29 - 30	30	30	31	27 - 29	30 - 31	28	28
St Mont - Madiran	32	-	31	31	31	-	-	29 - 31	30 - 31

Rappel des stades :
27 : Nouaison
28 : Grains 1-2 mm

29 : Grains de la taille d'un plomb
30 : Grains 3-4 mm

31 : Grains de la taille d'un pois
32 : Grains 5-6 mm

MILDIOU

• Situation au vignoble

- x **Zone Gascogne** : On observe régulièrement des taches isolées sur toute la zone. Ces taches sont présentes sur feuilles et sur grappes. On signale quelques cas de fréquences d'attaques importantes (Eauze). Les taches observées sont, la plupart du temps, des symptômes anciens.

Sur les parcelles du réseau, la situation évolue lentement : entre 1 et 2 % de feuilles attaquées sur les parcelles référence d'Ayzieu et Panjas (et 1 % de grappes à Ayzieu), 5 % de feuilles attaquées sur la référence de Salles d'Armagnac.

De fortes attaques sont notées sur 2 parcelles :

- x la référence de Mauléon : 24 % de feuilles et 2 % de grappes attaquées sur Chardonnay, 36 % de feuilles sur Ugni blanc
- x la référence d'Eauze : 51 % sur feuille sur Sauvignon et 12 % des grappes ; pas d'évolution sur Ugni blanc mais progression sur grappe avec 87 % de fréquence.

Les tous premiers symptômes apparaissent sur le témoin non traité de Larroque sur L'Osse (0,1 % de grappes atteintes). L'évolution du témoin d'Ayzieu est lente (2 % de grappes atteintes). Le témoin de Salle reste le plus touchés avec 35 % de feuilles et 5 % de grappes atteintes (mais sans évolution depuis la semaine dernière).

- x **Zone St Mont** : La situation sanitaire évolue peu. On observe toujours quelques taches sur feuilles isolées (moins de 1 % de feuilles attaquées).
- x **Zone Madiran** : L'évolution est toujours lente. Seul le témoin d'Aurions montre une atteinte significative avec 34 % de feuilles attaquées. Les témoins de Hagedet et Maumusson évoluent peu (respectivement 6 et 4 % de feuilles attaquées et rien sur grappes).

• Données de la modélisation (Potentiel Système - IFV)

Précipitations enregistrées depuis le 30 mai 2011(en mm) :

	Sorbets	Ste Christie	Eauze	Gondrin	Courrensan	Mauléon	Caussens	Montréal	Ramouzens	St Puy	Beaumarchés	Bouzon Gellenave	Corneillan	Lelin Lapujolle	Couloumé Mondebat	Diusse	Montcaup	St Lanne
30 mai	8,5	7	11	6	6	1	36	1,5	25	30	39	30	7,5	6	37,6	25,5	22	10
31 mai	4,5	5	2,5	3	3	?	1,5	1,5	3	2,5	7,6	3,2	1,8	3,4	4,2	2,5	5	3,4
5 juin	7	11,5	0	0	0	3,5	4	0	10,5	0	0	1,2	0,2	2,2	1,8	30	2,5	1,6
6 juin *	0	25,5	34,5	41	25	13	36,5	27	15	27	8,8	29,8	?	?	0	14,5	9	29,2

* Pluies enregistrées jusqu'au 7 juin 8h

Comme pour les pluies enregistrées depuis ces dernières semaines, les épisodes pluvieux survenus depuis le 30 mai sont localisés, et les stations météo ne reflètent pas toute l'hétérogénéité observées sur le vignoble.

- x **Sur la zone Gascogne** : on distingue deux situations en fonction du cumul de pluie enregistré le 6 juin : une première situation dans laquelle les pluies sont supérieures à 30 mm et ont engendré des contaminations de masse (1 à 2 % d'organes touchés), une deuxième situation dans laquelle les précipitations sont inférieures à 30 mm et n'ont provoqué que des contaminations élites.

Pluies > 30 mm et <u>contaminations de masse</u> déclenchées le 6 juin :	Pluies < 30 mm et <u>contaminations élites</u> déclenchées le 6 juin :
Courrensan, Eauze, Gondrin, Caussens, St Puy, Ste Christie, Montréal,	Mauléon, Ramouzens, Sorbets

- x **Sur la zone St Mont** : Sur les secteurs de Beaumarchés, Bouzon Gellenave et Couloumé Mondebat, les pluies de la semaine dernière ont provoqué des contaminations de masse. Dans les secteurs où les pluies ont été moins importantes, ce sont des contaminations élites qui se sont produites.
- x **Sur la zone de Madiran** : Sur le secteur de Diusse, les pluies de la semaine dernière ont provoqué des contaminations de masse (le 30 mai, le 5 juin et le 6 juin). Les pluies du 6 juin ont également provoqué des contaminations de masse sur St Lannes. Ailleurs, où les précipitations ont été inférieures à 30 mm, ce sont des contaminations élites qui se sont produites.

Évaluation du risque : Les pluies répétées font augmenter le niveau de pression et plusieurs scénarii se distinguent selon les zones et les secteurs :

- x **Sur la zone Gascogne** :

Secteurs où la pression reste basse :	<p><u>Caussens</u> : la pression remonte et passe de nulle à faible. 20 mm en un seul épisode pluvieux peuvent provoquer de nouvelles contaminations de masse</p> <p><u>Montréal</u> : la pression reste très basse et des cumuls de pluie importants sont nécessaires pour générer de nouvelles contaminations</p> <p><u>Ramouzens</u> : la pression reste très basse, 30 mm en un seul épisode pluvieux peuvent provoquer de nouvelles contaminations de masse</p> <p><u>Sorbets</u> : la pression reste basse mais augmente rapidement et de nouvelles contaminations de masse sont possibles dès de 12 mm cumulés.</p>
Secteurs où la pression devient moyenne :	<p><u>Courrensan, Eauze, Ste Christie</u> : La pression devient moyenne sous 10 jours. Des contaminations de masse sont possibles avec un cumul de pluies de 30 mm.</p> <p><u>Gondrin, Mauléon</u> : La pression devient moyenne sous 7 jours. Un cumul de 25 mm provoquerait de nouvelles contaminations de masse à Gondrin. 10 mm cumulés suffiraient à Mauléon.</p>
Secteur où la pression est forte	<u>St Puy</u> : La pression était déjà forte la semaine dernière, elle se maintient à un niveau élevé. Des contaminations importantes sont possibles dès 5 mm.

- x **Sur la zone St Mont** : Les pluies simulées engendreraient généralement des contaminations élites. Mais, à Bouzon Gellenave où la pression est forte, une pluie de 5 mm pourrait provoquer des contaminations de masse. Il faut environ 17 mm à Lelin, 30 mm à Corneillan et Beaumarchés pour entraîner de nouvelles contaminations de masse. 50 mm sont nécessaires à Couloumé pour engendrer des contaminations de masse.
- x **Sur la zone de Madiran** : La pression reste faible à st Lanne et aucune nouvelle contamination de masse n'est modélisée. À Montcaup, la pression devient moyenne et de nouvelles contaminations sont possibles suite à un cumul de 25 mm. A Diusse, des contaminations interviennent dès 10 mm cumulés.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

- x **Zone Gascogne** : Les symptômes progressent à Caussens, sur la référence et le témoin (3 % des feuilles sur la référence, 18 % des feuilles et moins d'1% de grappes sur le témoin). Les premières taches sont également visibles sur le témoin de Larroque sur l'Osse (0,5 % de grappes atteintes). Sur Mauléon et Panjas, les premières taches apparaissent uniquement sur feuilles (respectivement 1 et 4 % de feuilles attaquées).
- x **Zone St Mont** : Quelques symptômes apparaissent ponctuellement sur les entre-cœurs.
- x **Zone Madiran** : On note peu d'évolution sur les parcelles flottantes et pas de progression notable des symptômes sur les parcelles référence et témoin.

Évaluation du risque : La période de sensibilité s'étend jusqu'à la fermeture de la grappe. Maintenez votre vigilance en toutes situations.

Durant la période à risque, plusieurs éléments permettent de sécuriser vos stratégies :

- La qualité de la pulvérisation doit être optimale et garantir une couverture satisfaisante de la zone des grappes.
- Les mesures prophylactiques peuvent limiter l'incidence du parasite : favoriser l'aération et l'insolation des grappes par l'ébourgeonnage et l'effeuillage, limiter la hauteur de l'enherbement...

BLACK ROT

voir BSV Vigne Gascogne St Mont Madiran n°8

BOTRYTIS

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations exposées à un risque moyen à fort : cépages sensibles, présence régulière de symptômes de botrytis.

La Note Nationale Botrytis 2011 est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : www.vignevin-sudouest.com

Prophylaxie : Elle doit s'appliquer quel que soit le risque parcellaire et vise à :

- limiter la vigueur de la vigne : gestion des apports azotés, enherbement, ...
- aérer les grappes : ébourgeonnage, éclaircissage ou effeuillage pour limiter les entassements de végétation
- limiter les blessures des baies consécutives à des dégâts d'oïdium et de vers de grappe.

VERS DE LA GRAPPE

• Éléments de biologie

Quelques jours après la fin du premier vol, un deuxième cycle, identique au premier, se reproduit. Il va cependant se dérouler de manière plus rapide car les températures sont plus élevées qu'au début du printemps. Les œufs sont pondus exclusivement sur les jeunes baies. Ils donnent naissance, en une semaine, à de jeunes chenilles qui vont très rapidement perforer les grains (dans les 24 à 48 heures qui suivent les éclosions). La phase d'éclosion peut être repérée par le stade « tête noire » qui matérialise le stade ultime de développement de l'œuf et annonce une émergence imminente des larves.

• Situation au vignoble

Les premières captures ont été enregistrées entre le 2 et le 3 juin sur les pièges des secteurs Gondrin, Larroque sur l'Osse, Condom.

Ces premières captures sont parfois importantes (Ex : 160 papillons en 3 jours sur le piège de Gondrin).

• Données de la modélisation (Modèle Eudémis LOB version 2.0 - SRAL)

D'après le modèle, le vol a démarré entre le 3 et le 5 juin.

Les premières pontes sont prévues entre le 7 et le 10 juin. Les premières éclosions ne sont pas modélisées avant la période du 15 – 17 juin.

Évaluation du risque : Le vol deuxième vol d'Eudémis a démarré . Relevez vos pièges tous les 2 jours. Ce contrôle est primordial pour repérer l'intensification du vol.

La surveillance des vers de la grappe en deuxième génération consiste, selon le niveau de pression constatée en fin de G1, à repérer les périodes de pontes et d'éclosions pour anticiper l'émergence des premières larves et limiter ainsi leur incidence (perforations de baies et porte d'entrée pour le botrytis).

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

La situation a peu évolué. A l'exception des secteurs de Condom et Larroque sur l'Osse où les populations larvaires ont atteint 100 larves pour 100 feuilles.

Les premiers symptômes de grillures apparaissent localement.

Évaluation du risque : La pression est faible. Maintenez la surveillance de vos parcelles, notamment de vos parcelles à historique.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

Les Notes Nationales Mildiou, Oïdium et Botrytis 2011 sont consultables et téléchargeables à l'adresse suivante : www.vignevin-sudouest.com

Le prochain BSV Vigne Gascogne-St Mont-Madiran paraîtra le mercredi 15 juin.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et est élaboré sur la base des observations réalisées par Agralia, la Cave des producteurs réunis, la Chambre d'Agriculture du Gers, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Terres de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. La protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.